



Présentation détaillée de la formation et conditions générales

FINER

Méthodologie, contexte règlementaire et bonnes pratiques du financement des projets Energies Renouvelables

Contexte

Le développement des énergies renouvelables est l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique. Avec la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie en 2030. Pour la production d'électricité, la part de renouvelable atteindra 40 % en 2030. Pour réussir ce challenge, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) fixe tous les 5 ans des objectifs pour toutes les énergies. Dans ce contexte, de nombreux projets à fort contenu capitalistique voient le jour. Le montage financier revêt une importance primordiale pour leur rentabilité et leur viabilité à long terme.

Indicateurs de résultat

85 sessions organisées depuis 2003, soit plus de 1 500 professionnels formés !

Taux de satisfaction des participants en 2025 (Excellent-Bon-Moyen-Passable) : Excellent 81 % • Bon 19 %

Taux de satisfaction des participants à la session de février 2026 (Excellent-Bon-Moyen-Passable) : Excellent 70 % • Bon 30 %.

En 2025, selon les quiz en cours de session et le questionnaire d'évaluation des acquis complétés par les participants, 95% d'entre eux ont atteint les objectifs fixés.

Le stage FINER est la seule formation professionnelle qui existe en France sur le thème du financement sans recours des projets énergies renouvelables.

Objectif de la formation

L'objectif du stage FINER, organisé et animé par METROL avec un souci de totale neutralité, est de donner aux participants une occasion unique d'étudier en détails les outils et les méthodes de financement de projets spécifiques aux Énergies Renouvelables. A travers des exemples concrets et des études de cas, les intervenants présentent les avantages et les inconvénients des différents outils mobilisables : de la dette bancaire classique aux financements mezzanines, en passant par le crédit-bail Sofergie, les fonds de garantie et l'investissement local. La refonte des mécanismes de soutien permettra d'étudier la vente directe sur le marché, le principe du complément de rémunération, les contrats d'achat et les conditions de sortie de l'obligation d'achat, ainsi que les Corporate PPA (Power Purchase Agreements). Ce stage – dense et concret – est également l'occasion d'étudier les critères d'éligibilité et les éléments structurants de la bancabilité d'un projet, ainsi que les méthodes d'analyse de risques et de sélection des projets.

A l'issue de la session, les participants seront capables de :

- Identifier le contexte et les enjeux du développement des filières énergies renouvelables
- Cartographier les acteurs institutionnels, administratifs, économiques et financiers de la chaîne de valeur
- Expliquer la réglementation en vigueur : normes, procédures, modes de soutien, outils, critères...
- Analyser la faisabilité économique et financière de l'opération

- Calculer les coûts, le tarif d'achat de l'énergie produite, et la rentabilité globale du projet
- Recenser les financements mobilisables
- Optimiser le mode de financement choisi

Public visé

Ce stage s'adresse à tout acteur impliqué dans l'initiation, le montage, le suivi, la gestion ou l'évaluation de projets faisant appel aux énergies renouvelables :

- Acteurs techniques, administratifs, juridiques ou financiers, concernés par le montage de ces projets
- Représentants de collectivités locales et de maîtres d'ouvrages institutionnels ou privés
- Bureaux d'études, maîtres d'œuvre, développeurs de projets, experts indépendants
- Agents de syndicats d'énergie ou de sociétés de production/distribution d'électricité
- Industriels ou sous-traitants désirant connaître les spécificités du financement de projets EnR
- Experts d'organismes publics ou privés, de centres de recherche, d'agences de promotion des EnR
- Chefs de projets au sein d'organismes financiers.

Pré-requis

Les candidats doivent posséder des notions sur l'un des aspects économiques ou financiers du montage de projets énergies renouvelables (gestion, banque, économie, finance...). A défaut, ils doivent disposer d'une expérience professionnelle du montage et/ou du financement de projets énergétiques. Cette formation s'adresse à des professionnels de niveau I, II ou III.

Les formations initiales, diplômes, titres, fonctions, activités ou qualifications sont toutes examinées par METROL au moment de l'inscription. Un entretien direct peut venir compléter les indications sur le projet professionnel, et/ou sur les attentes quant à la formation.

Des candidats trop éloignés du niveau de cette formation professionnelle continue seraient orientés vers des formations initiales courtes ou longues sur les fondamentaux du financement de projets, proposées par Bärchen de Lefebvre & Dalloz, EFE-Abilways du Groupe SKOLAE Formation, EDHEC Business School, Executive Education de Polytechnique, ou Formatex.

Outre un éventuel entretien avec METROL au début de la procédure d'inscription, il appartient au service formation, aux ressources humaines, ou à la hiérarchie directe de l'apprenant de s'assurer que ce dernier satisfait à l'ensemble des prérequis mentionnés ci-dessus, tant sur le plan des connaissances que de l'expérience professionnelle. Cette vérification conditionne la bonne adéquation entre le contenu de la formation et le profil du participant, et participe à garantir la qualité et l'efficacité pédagogique de la session.

Effectif

Compte tenu du grand nombre de thèmes à traiter, de la densité du programme, et afin de garantir une qualité optimale des échanges, l'effectif est limité à 24 participants par session.

Durée de la formation

2 journées complètes, soit 15h00 de formation effective.

Lieu et accès

PARIS

Accueil des personnes en situation de handicap

L'intégralité de la formation est accessible aux personnes en situations de handicap. Des accès et des sanitaires adaptés aux PMR sont disponibles dans les différents lieux habituellement retenus. La salle de formation est généralement en rez-de-

chaussée. Si ce n'est pas le cas, des ascenseurs adaptés sont disponibles.
Pour toutes les situations de handicap, METROL prévoit un dispositif d'accueil individualisé, accompagné par des associations partenaires. Lors de votre inscription, merci d'indiquer au référent handicap votre situation. Un entretien individuel permettra de faire le point sur les besoins et les aménagements nécessaires au bon suivi de la formation. Le cas échéant, les associations partenaires, accompagneront votre accueil. Le protocole d'accueil, la liste des associations, et les coordonnées directes du référent handicap sont téléchargeables sur le site Internet de METROL.

[>>> Protocole d'accompagnement des personnes en situation de handicap](#)

[>>> Coordonnées directes du référent handicap de METROL](#)

Méthode et moyens pédagogiques

Le programme pédagogique de la session s'appuie sur des interventions d'acteurs professionnels et d'experts du financement de projets faisant appel aux énergies renouvelables. Les exposés sont complétés par des études de cas, simulations de variation de rentabilité sur tableurs Excel, et retours d'expériences de cas concrets. Deux déjeuners-débat permettent de poursuivre les échanges et d'approfondir les modes d'intervention des acteurs, l'analyse du risque projet, l'impact de la sortie des tarifs d'achat, le rôle des agrégateurs, etc.

Profil du ou des formateurs

Experts indépendants et intervenants du SER (Syndicat des Énergies Renouvelables), de la banque leader du financement des énergies renouvelables BPCE, de la Banque des Territoires une entité du Groupe Caisse des Dépôts, de la société de gestion dédiée à l'investissement durable MIROVA, de l'investisseur spécialisé en financements alternatifs des infrastructures de la transition énergétique EIFFEL IG, du cabinet d'avocats spécialiste des contrats de financement BCTG, du prestataire de Due Diligence pour les banquiers EVEROZE, de la plate-forme de financement participatif spécialisée en énergies renouvelables LENDOSPHERE (Groupe LENDOCOMPANY), et de METROL.

La coordination et l'animation de la formation est assurée par Philippe ROCHER, fondateur et directeur de METROL, présent sur toute la durée de chaque session.

Supports pédagogiques

La pochette de cadrage est remise à l'entrée en formation, juste avant le tour de table d'expression des attentes de chacun quant à la formation et aux thématiques. Elle contient le programme détaillé heure par heure, les thématiques abordées, les contenus des interventions, le trombinoscope des intervenants avec biographie et coordonnées détaillées, le trombinoscope des participants, et le questionnaire d'évaluation à compléter au fur et à mesure de la session.

Le classeur FINER regroupant tous les documents pédagogiques de la session est remis le premier jour. Il contient également un lexique précis et détaillé de tous les sigles, acronymes, abréviations et unités utilisés par les acteurs des énergies renouvelables et de la transition énergétique. Ce document unique est bien utile au-delà de la formation pour interpréter, si besoin, le jargon utilisé par certains acteurs professionnels (avocats, banquiers, experts techniques...).

En fin de session, chaque stagiaire reçoit une clef USB contenant les versions électroniques de tous les supports présentés, des documents de référence de la filière, ainsi qu'une base de données sur les énergies renouvelables et la maîtrise de la demande d'énergie.

Programme pédagogique

1. Contexte global, enjeux et fondamentaux du financement de projet EnR :

- Éléments de contexte, bilans et scénarios d'investissements, indicateurs de positionnement des projets.
- Cadre politique et législatif du développement des EnR, évolution des objectifs nationaux, état d'avancement des textes d'application de la Loi de TECV d'Août 2015, simplification des procédures, objectifs et impacts de la refonte des tarifs

d'achat.

- Mécanisme de certification des capacités. Principe et contenu de la PPE.
- Spécificités et opportunités du financement de projet appliqué aux EnR : cadre tarifaire, rentabilité et attractivité, évolution des coûts, impact des nouveaux mécanismes de soutien.
- Modes d'intervention des acteurs, outils et méthodes, analyse du risque projet, conditions de sortie de l'obligation d'achat, rôle des agrégateurs, spécificités des Corporate PPA (Power Purchase Agreements)...

2. Critères, indicateurs et conditions contractuelles :

- Analyse économique et financière des projets : construction du business plan, critères de rentabilité des investissements, ordres de grandeurs et ratios usuels du financement P50 et P90...
- Due Diligence pour les banquiers et les investisseurs : triptyque de la rentabilité Productible-CAPEX-OPEX, points de contrôle du projet, évaluation et maîtrise des risques, méthodologie et étude de cas concrets.
- Aspects juridiques du financement de projets EnR. Facteurs de solidification des sociétés-projets (SPV). Impacts de la refonte des mécanismes de soutien des EnR sur le contenu des montages contractuels.

3. Outils spécifiques du financement de projets :

- Utilisation de l'EUROFIDEME pour les EnR : secteur d'intervention, principe du financement mezzanine, effet de levier, impact sur le projet, pertinence de l'instrument mezzanine face à l'augmentation des besoins en fonds propres liée au complément de rémunération, critères d'éligibilité et d'additionalité.
- Contexte et objectif du bridge-financing à court terme. Financement de grappes de petits projets pour constituer un portefeuille.
- Objectif, principe et fonctionnement du financement participatif : conditions, durée, montants, contrats, garanties, limites, obligations.
- Investissement en fonds propres dans les projets EnR : modalités d'intervention, de sélection des partenaires et des projets, caractéristiques de l'apport en equity, participation à la gouvernance.
- Caractéristiques des financements en dette senior mobilisables pour un projet EnR, aspects autorisations, analyse technique, contractuelle, économique et financière, solidité du «sponsor». Montage technique, financier et juridique d'un projet. Optimisation fiscale. Prises de garanties.
- Exemples de financement de projets EnR connectés au réseau : analyse de ratios et ordres de grandeur. Expertise de la faisabilité et de la rentabilité d'un projet. Critères de choix d'un mode de financement, fonds de garantie, assurance. Impact de la refonte des mécanismes de soutien des EnR sur la dette senior.

Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier la date, le lieu ou le contenu du programme de la session.

Modalités d'évaluation de la formation

Au démarrage de la formation, un long tour de table permet d'affiner et préciser les attentes de chacun. Des précisions sont apportées par l'animateur quant aux interventions qui répondront le mieux à la demande, à compléter le cas échéant par des entretiens en bilatéral avec tel ou tel intervenant.

Une fois les attentes précisées, l'évaluation de l'atteinte des objectifs de cette formation se déroule en plusieurs étapes :

- Échanges réguliers pendant la session entre l'animateur et les participants, au cours des pauses-café et des déjeuners, voire en fin de journée pour cette formation en résidentiel.
- Au cours de la dernière demi-journée, organisation d'une séance d'évaluation des acquis en deux groupes : élaboration d'un quiz croisé et joute de questions sur les différentes thématiques de la formation, sous le contrôle de l'animateur.
- Analyse de la fiche d'auto-évaluation des acquis à compléter par chaque participant au fur et à mesure du déroulement de la formation.
- Analyse des questionnaires d'évaluation détaillée que les participants doivent compléter après chaque intervention. Les

deux premières pages de ce questionnaire portent sur la conformité des interventions par rapport au contenu pédagogique figurant sur la plaquette de présentation de la formation, ainsi que par rapport au programme détaillé présenté en début de session. La troisième page porte sur l'évaluation des aspects pédagogiques, des aspects logistiques et pratiques, enfin des aspects coordination et animation de la session. La quatrième page est destinée à recueillir les appréciations et commentaires ou suggestions sur l'adaptation offre – demande de la formation.

- Réalisation 1 à 3 mois après la formation d'un mailing avec un lien vers un questionnaire destiné à évaluer les apports de la formation dans le quotidien professionnel des participants.

Validation du stage – sanction

Sous réserve que le stage ait été suivi dans son intégralité, y compris les déjeuners-débat qui font partie intégrante du programme, une attestation de stage est délivrée par METROL à l'issue de la formation. Elle est accompagnée d'une copie certifiée conforme de la feuille d'émargement par demi-journée.

Démarche qualité

Ce stage de formation répond aux exigences de qualité de l'agrément Format'eree, dispositif de labellisation des formations énergies renouvelables et efficacité énergétique, mis en place en 2009 par les pairs et coordonné par le CLER.

METROL est un organisme de formation professionnelle, enregistré auprès de la Préfecture de Région Ile-de-France, et ce stage est éligible dans le cadre de la formation continue.

Par ailleurs, METROL est référencé Datadock auprès des OPCO (6 critères qualité, déclinés en 21 indicateurs), et certifié QUALIOPi, référentiel national de qualité des formations (7 critères qualité, déclinés en 32 indicateurs) contrôlé lors d'audits réguliers par un organisme accrédité.

[>>> Lien vers la démarche de certification Datadock](#)

[>>> Lien vers la démarche de certification Qualiopi](#)

Droits d'inscription

Les droits d'inscription au stage FINER sont fixés à 1 180 euros Hors Taxes par personne (TVA au taux de 20 %), soit 1 416 euros TTC, incluant la participation aux deux journées de formation, les documents pédagogiques et les supports d'intervention (classeur FINER et clef USB), les déjeuners et les pauses-café.

METROL est un organisme de formation enregistré auprès de la Préfecture de Région d'Île-de-France, sous le numéro d'agrément : 11 75 754 79 75. Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue. METROL est assujéti à la TVA sous le N° intracommunautaire FR34 999 664 709..

En cas de force majeure (grève des transports, confinement, blocage des ronds-points...), la formation pourra basculer en distanciel via Zoom Pro afin d'être maintenue.

Modalités et délais d'accès à la formation

Voici le lien à suivre pour inscrire un ou plusieurs candidats en une seule démarche : [Catalogue des formations METROL](#). Sélectionnez la formation concernée et cliquez sur le bouton « Voir les sessions ». Choisissez celle qui vous intéresse ... si elle n'est pas complète.

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne, puis validez. Nous reviendrons vers vous sous 48h maximum pour confirmer l'inscription et/ou récupérer les éléments manquants.

Afin de nous permettre de constituer pour chaque session des groupes homogènes et complémentaires, merci de compléter le cadre destiné à recevoir quelques lignes résumant le parcours du candidat, son projet professionnel et ses attentes en lien avec la formation. Si le profil du candidat et le nombre de places disponibles le permettent, nous vous confirmerons par e-mail la possibilité d'assister à la session et nous vous adresserons une convention de formation professionnelle.

Le délai d'accès aux formations METROL est fixé à 5 jours ouvrables avant le début de chaque session. METROL est un organisme de formation enregistré auprès de la Préfecture de Région d'Île-de-France, sous le numéro d'agrément : 11 75 754 79 75. Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue. METROL est assujéti à la TVA sous le N° intra FR34 999 664 709.

Documents contractuels

Avant la session, le stagiaire (et/ou son Service Formation et/ou ses Ressources Humaines) reçoit par mail :

- La confirmation d'inscription
- Le programme pédagogique détaillé de la formation
- La convention de formation professionnelle, dont un exemplaire est à retourner signé par le Service Formation et/ou les Ressources Humaines, avant le début de la formation.
- La convocation, précisant l'adresse exacte du lieu de formation, les horaires d'accueil et de fin de la session, les consignes spécifiques à la session.
- Une fiche d'informations pratiques contenant le plan d'accès avec photos des environs, les différents moyens de transport appropriés, et le numéro de téléphone portable du coordinateur de la session.
- La facture des droits d'inscription établie selon les indications du bulletin d'inscription.

A l'issue de la session, le stagiaire et son service formation reçoivent la version électronique des documents suivants :

- Une attestation de stage.
- Une copie de la feuille d'emargement par demi-journée, certifiée conforme à l'original.
- Le programme détaillé de la formation tel que déroulé.
- Le trombinoscope des intervenants, avec biographie et coordonnées.
- La liste des participants

Si la participation au stage est prise en charge par l'un des 11 OPCO (Opérateur de compétences : AFDAS, ATLAS, AKTO, OCAPIAT, OPCO2i, UNIFORMATION...), le dossier ne sera retenu et la procédure d'inscription finalisée qu'à réception de l'accord de prise en charge par l'organisme. En attendant ce document d'accord de prise en charge, indiquer dans la partie « adresse de facturation » du bulletin d'inscription le nom, l'identité du fonds et les coordonnées de la personne responsable du dossier. Afin d'éviter un report du candidat sur la session suivante, il est conseillé de contacter votre OPCO au moins 30 jours avant le début de la formation.

Règlement des droits d'inscription

Comme leur nom l'indique, les droits d'inscription doivent être réglés avant le début de la session, par virement au compte ouvert au nom de METROL dans les écritures du CREDIT LYONNAIS, Agence Alleray, 2 Place d'Alleray 75015 PARIS, sous les références : IBAN : FR86 3000 2004 8400 0037 5682 B17 - BIC/SWIFT : CRLYFRPP. Un RIB de METROL sur le LCL sera joint à la facture. Le règlement par chèque bancaire au nom de METROL est également accepté.

Les administrations, institutions et établissements publics doivent joindre un bon de commande complété et signé par l'autorité compétente. Si un dépôt sur Chorus Pro doit être effectué, les identifiants (SIRET, Service et N° d'engagement) doivent être indiqués sur le bon de commande et/ou dans un mail adressé à METROL. Si une subrogation est demandée, l'accord de prise en charge par l'OPCO doit être transmis par mail à METROL au plus tard un mois avant le début de la session. Pas d'escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard au taux fixe de 11 % l'an, exigibles au lendemain de la date d'échéance indiquée sur la facture. Indemnité forfaitaire légale de 40 € pour frais de recouvrement.

Conditions d'annulation

Tout désistement doit être formulé par écrit. Si celui-ci intervenait plus de 30 jours avant le début de la session, les droits d'inscription seraient remboursés intégralement. Pour une annulation entre 30 et 15 jours avant la session, les frais d'annulation s'élèvent à 25 % des droits d'inscription. Ce montant est porté à 50 % pour une annulation entre 14 et 7 jours, et

à 100 % pour une annulation à moins de 7 jours avant la session.

Toute session commencée est due dans son intégralité. Les remplacements de participants doivent être signalés par écrit au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de la session, et accompagnés des nom, fonction, service ou département et coordonnées complètes du remplaçant, ainsi que d'une photo d'identité.

Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier la date, le lieu ou le contenu du programme de la session, voire de la basculer en distanciel intégral en cas de confinement ou de grève.

Conditions d'annulation particulières pour les cas de force majeure (maladie, accident...) : sur présentation d'un justificatif, METROL pourra établir un avoir utilisable sur l'une des sessions suivantes, dans la limite des places disponibles.

Contact

Pour obtenir de plus amples informations sur cette session, n'hésitez pas à nous contacter :
METROL – 44 rue La Quintinie 75015 PARIS

Tél. : 06 07 73 12 30 / Mail : philippe.rocher@metrol.fr / www.metrol.fr

L'organisme de formation METROL a été créé en 1984. Il intervient principalement pour le compte de partenaires institutionnels sur le thème de la transition énergétique, des Énergies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement. METROL est spécialisé dans l'organisation « clef en main » et l'animation de sessions de formation, de séminaires techniques, de colloques et de tables rondes stratégiques.